

École publique de Saint-Priest-des-Champs
Le Bourg
63330 Saint-Priest-des-Champs

Compte-rendu du Conseil d'école Séance du vendredi 25 mars 2022

Le Conseil d'école s'est réuni le vendredi 25 mars 2022 à 18h00 à la Mairie.

Présents : Mme ALVES, adjointe au maire de Saint-Priest-des-Champs
Mme TOURNIER, représentante des parents d'élèves
Mme LASCIOUVE, DDEN
Mme GUÉNAULT, enseignante de la classe de cycles 2 et 3
Mme CROMARIAS, enseignante de la classe de cycles 1 et 2
Mme TOUPIN, enseignante de la classe de cycles 1 et 2 (lundi)

Excusés : M. CHEMINAL, Inspecteur de l'Éducation Nationale
M. FAVIER, maire de Saint-Priest-des-Champs
Mme ROSSIGNOL, pour le RASED
Mme DEBERNE, représentante des parents d'élèves
Mme DARAIZE, représentante suppléante des parents d'élèves
Mme GOUPIL, représentante suppléante des parents d'élèves

Secrétaire de séance : Mme CROMARIAS, enseignante de la classe de cycles 1 et 2

L'ordre du jour:

- 1) Le protocole sanitaire
- 2) Bilan du marché de Noël et point sur la coopérative scolaire
- 3) Prise en charge de la difficulté scolaire. Rased
- 4) Résultats des évaluations nationales
- 5) Les horaires scolaires, rentrée 2022
- 6) Point sur les projets et les actions
- 7) Travaux
- 8) Budget et investissement pour 2022

1) Le protocole sanitaire

Le protocole sanitaire des écoles est passé au niveau 1 depuis la rentrée de février (depuis le 28 février), les élèves ne portent donc plus le masque en intérieur et il est à nouveau possible de faire des récréations ensemble. La séparation dans la salle de garderie a été supprimée.

Une information a été transmise aux familles : les jouets de la maison sont désormais interdits à l'école. La directrice ajoute qu'il faudra préciser ce point dans le règlement intérieur.

2) Bilan du marché de Noël et point sur la coopérative scolaire

Le marché de Noël a eu lieu le vendredi 17 décembre et s'est bien déroulé : l'école avait un stand au marché de Noël de la commune et a reçu beaucoup de visites de parents et de personnes

extérieures à l'école. Les enfants ont vendu les objets fabriqués en classe.
Les bénéfices s'élèvent à 240€.

A ce jour, le solde de la coopérative scolaire s'élève à 2299,99€.

3) Prise en charge de la difficulté scolaire/Rased

Les enseignantes poursuivent les APC le mardi après la classe. Celles-ci sont proposées aux élèves présentant des difficultés ponctuelles.

5 élèves bénéficient de l'intervention de l'aide pédagogique Rased : une élève en CE1 (en lecture), un élève en CE2 (en français), trois en CM1 (en français et en mathématiques).

4) Résultats des évaluations nationales

Il n'y a pas d'élèves en CP à l'école de Saint-Priest cette année, il n'y a donc pas eu d'évaluations nationales en janvier.

5) Les horaires scolaires, rentrée 2022

Les horaires actuels de l'école sont 8h45-12h15 et 13h45-16h15, cela engendre une longue matinée (3h30) et un court après-midi (2h30). Ces horaires posent quelques difficultés cette année, notamment pour l'emploi du temps des AESH qui suivent un élève en Petite Section (elles ne sont présentes que 3 heures, l'enfant est donc « seul » la dernière demi-heure). Il est également constaté que la matinée est longue pour les enfants de PS, nombreux cette année.

Les enseignantes proposent une matinée de trois heures et un après-midi de trois heures.
Madame Alves, représentante de la Mairie, exposera la situation à Monsieur le Maire.

6) Point sur les projets et les actions

Projet numérique :

L'école est maintenant équipée, en plus des 6 tablettes déjà présentes, de 8 ordinateurs portables destinés aux élèves et de 2 postes-enseignant, connectés aux TBI de chaque classe, de clés USB pour les élèves d'élémentaire, de 2 caméras.

L'imprimante commandée n'a pas encore été livrée.

Les enseignantes remercient la Mairie pour cet investissement.

Rencontres sportives :

Celles-ci n'ont pas été proposées cette année pour raisons sanitaires, elles pourraient être à nouveau organisées par la Circonscription. Si cela est possible, les deux classes souhaiteraient y participer.

Réseau des petites écoles du secteur :

La réunion prévue à l'automne n'a pu avoir lieu, les activités traditionnellement organisées dans le cadre de ce réseau n'ont donc pas été mises en place.

La Directrice demande à Madame Alves où en est l'avancement des projets restauration du

poulailler et aménagement d'un coin potager.

Madame Alves répond que la restauration du poulailler va avoir lieu très prochainement (dans les prochains jours).

Le coin potager (bacs) sera mis en place après la restauration du poulailler.

Projets de la classe de cycles 2 et 3 :

- Échanges avec une classe de ville
- Rencontre avec le boucher de Saint-Priest (dans le cadre d'un travail sur les muscles)
- Projet argonautes : étude de la biodiversité marine en suivant les déplacements d'animaux marins équipés de balises Argos.

Projets de la classe de cycles 1 et 2 :

Le projet sur les petits animaux du jardin n'a pu se concrétiser cette année en raison des difficultés rencontrées dans la classe (effectif chargé, quadruple niveau).

Les enseignantes abordent le sujet du manque de place et de rangements à l'école. Un agrandissement de l'école pourrait être envisagé afin de créer un espace dortoir et un coin motricité.

Organisation d'une après-midi jeux de sociétés avec les parents :

Comme indiqué dans le projet d'école, les enseignantes souhaitent renforcer le lien école/famille. Dans ce cadre, elles envisagent d'organiser un temps, à l'école, de jeux de société entre enfants, parents et équipe enseignante.

La coopérative pourrait financer l'achat de jeux, la Mairie peut-être également. Les jeux pourraient aussi être utilisés lors des temps de garderie. Les familles pourraient également apporter les leurs. La représentante des parents d'élèves approuve cette idée et souligne que ce moment permettrait aux parents de se rencontrer et de rencontrer les camarades de classe de leurs enfants.

Sorties :

- Animations à la Médiathèque de Saint-Eloy-les-Mines : 1er avril et 14 juin pour la classe de maternelle/CE1.

La classe de CE2/CM s'est rendue à la Médiathèque le 30 novembre (la deuxième séance a été annulée pour raisons sanitaires).

- Piscine = la classe de CE/CM a pu bénéficier de 4 séances en période 2. Les 2 dernières et les 7 séances de la classe de maternelle (période 3) ont été annulées en raison de la situation sanitaire.
- Maternelle : Spectacle de marionnettes à Gouttières le 14 avril proposé par le Service Culturel de la Communauté de Communes du pays de Saint-Eloy.
- Elèves de cycles 2 et 3 : Sortie au Plateau de Gergovie, Musée Archéologique le 15 avril
- Maternelle : sortie au Musée Mille formes à Clermont-Ferrand en période 5
- Elèves de cycles 2 et 3 : visite guidée de Clermont-Ferrand en période 5
- Une sortie en fin d'année pour les deux classes est en réflexion.

Il n'est pas prévu de voyage avec nuitée pour cette année.

Madame Guénault interroge Madame Alves au sujet des pique-niques lors des sorties à la journée : qui fournira le pique-nique ?

Madame Alves répond que la Mairie fournira le pique-nique.

Fête de fin d'année : spectacle et kermesse.

Celle-ci pourrait avoir lieu le vendredi 24 juin en fin d'après-midi.

Madame Alves demande si une participation de l'école pourrait être envisagée lors de l'arbre de Noël de la Commune en décembre prochain (pour présenter des chants par exemple). Les enseignantes étudieront cette question au début de la prochaine rentrée scolaire en fonction de la situation sanitaire et de l'organisation pédagogique.

Les enseignantes tiennent à remercier une nouvelle fois la Mairie et l'Association des Parents d'Élèves pour leur participation financière, qui permettent chaque année d'effectuer des sorties avec les élèves.

7) Travaux

- Aménagements dans la classe de C1/C2 pour l'accueil des PS : déplacement et installation à la bonne hauteur du lavabo, déplacement et installation d'étagères.

- *La boitadon* a été installée (et réparée suite à des dégradations de la porte), il reste à l'inaugurer. Les enseignantes demandent s'il serait possible d'aménager le bac à sable de manière à ce que le sable ne sorte pas du bac.

Les enseignantes remercient la Mairie et ses employés pour les travaux.

8) Budget et investissement pour 2022

Le budget Mairie accordé à l'école pour l'achat des fournitures et manuels scolaires était de 2000 € pour l'année 2021. Madame Alves annonce qu'il pourrait être de 2500 € pour l'année 2022 en raison des effectifs en hausse.

Un budget supplémentaire est également prévu afin d'équiper l'école en matériel de sport et d'aménager la classe maternelle (coin jeux notamment). Les enseignantes vont établir un devis qu'elles proposeront à Monsieur le Maire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

À Saint-Priest-des-Champs, le 25 mars 2022

La Directrice,
Mme Guénault

Le Maire,
M. Favier

Les représentantes
des parents d'élèves,